Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 22 (1884)

Heft: 4

Artikel: Boutades

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-188134

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

« Que dans ces lieux règne à jamais! » adon tota la constitueinta sè mettrâi à zonna lè quatro partiès et la bassa et lo pourro mina-mor que sè verrâi dinsè copà lo subliet, sarâi ébaubi su lo momeint; mâ sè mettrâi assebin à tsantâ et porrâi onco deré:

« La liberté, la paix! » et lo crouïo momeint sarâi passâ.

Et quand on maulinteinchoun voudr ai derè dao mau d'on bravo collégue, lo président far ai on signo, et très ti tsantériont : « Qu'il vive et soit heureux! »

Ora se y'ein a ion que sè voudrâi eingrindzi, lè z'autro lài fariont: preni don po refrain: Ci qu'âmè bin sa patrie, Sarà todzo prau conteint.

Et « qu'on déroule! » Et « Du haut des montagnes! » et tant d'autrès! que lo président farài brama quand y'a oquiè que ne va pas, remettront lè z'afférés; lè conseillers sodront dè totès lè tenabliès diés coumeint dài tiensons, et l'eintréront ti dè beindè tsi lo pére Bize ein tsanteint dé tieu: Elévons ensemble nos voïx! »

Et dinsé, tot sé passerâi bin.

Le chant de l'alouette.

Le poête Ronsard a plaisamment imaginé, selon le goût naïf de son siècle, de faire passer dans ses vers une imitation de sons que fait entendre l'alouette dans son ascension aérienne:

Elle, guindée du zéphire,
Semblable à lui, vire et revire
Et y déclique un joli cri
Qui rit,
Guérit,
Et tire l'ire,
Des esprits mieux que je n'écris.

Recettes.

Inflammation des paupières. — Voici un remède de bonne femme, qui fera hausser les épaules aux docteurs de la Faculté, nous dit un abonné, mais il est excellent. — Lorsque vous avez les paupières enflammées et les yeux injectés de sang, faites cuire une pomme reinette grise; écrasez-la et faites-en un petit cataplasme dans une fine mousseline. Vous l'appliquerez sur l'œil malade et, au bout de deux ou trois heures, vous serez guéri.

Cotelettes de veau glacées. — Il faut les piquer de petit lard, les faire revenir en casserole et cuire à petit feu dans deux verres de bouillon, avec carottes, oignons, sel, poivre et un demi-jarret de veau; étant cuites, sortez-les, faites réduire la gelée, passez-la au tamis et glacez-en vos côtelettes.

Nous désirerions savoir à l'obligeance de qui nous devons l'envoi du Franco-Canadien, qui nous fait très plaisir, cela afin que nous puissions au moins remercier l'auteur de cette aimable attention.

Boutades.

Entendu à la gare:

 Bonjour, François, il y a un siècle qu'on ne vous a vu.

- C'est vrai; il y a au moins sept ou huit ans.
- Et comment va-t-on à la maison?
- Mais ça va passablement.
- Vous avez une fille déjà grande.
- Oui, seize ans... Ah! j'ai bien des remerciements à faire à M. le Juge de Paix, à M. le Syndic, à M. le Préfet... Ces messieurs l'ont tant bien placée; elle est chez de si braves gens!...
- Ah! vraiment; eh bien, tant mieux... Et où est-elle?...
 - A la discipline de Moudon.

Un mariage de raison.

- Tu sais qu'Angélique se marie?
- Oui, on m'a montré son fiancé. Comment a-telle pu se décider à un pareil choix ? il n'a plus de cheveux, il louche, il...
- C'est vrai, mais il est très riche, et il a envoyé à Angélique un superbe collier en brillants.
- Ah! très bien, c'est le présent qui fait passer le futur.

Chez le coiffeur.

- Comment, dit un client, il est déjà six heures?
- Oh, monsieur! répond le garçon, les jours sont si courts à présent!

Entre bohêmes:

- Ça te ferait-il plaisir de déjeuner avec moi?
- Oui.
- Eh bien! fais mettre un couvert de plus, dans un quart d'heure je suis chez toi.

La scène se passe à la maison de jeu de Bade. Un jeune joueur en est à son dernier louis; il regarde le croupier avec un sourire interrogateur:

- Où me conseillez-vous de le mettre ? c'est le dernier.
- Si c'est le dernier, répond le croupier, je vous conseille de le mettre dans votre poche.

Nous venons de lire, dans un acte notarié, cette disposition :

Par devant Me, notaire, etc.

La Veuve X... est jouissante avec ses enfants, pendant son veuvage; de plus, les filles non mariées du dit X... ont droit de jouir, à commencer à la mort de leur mère, de deux chambres, de la cuisine et d'une place à l'écurie pendant leur célibat...

THÉATRE. — Dimanche, 27 janvier 1884. (Admission des billets du dimanche.)

Les Enfants d'Edouard,

tragédie en 3 actes, de Casimir Delavigne.

Le Truc d'Arthur,

pièce nouvelle en 3 actes, du Palais-Royal. Ordre: 1º Les Enfants; 2º Le Truc.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & Cie.